



**Un juge de la Cour supérieure de Sherbrooke devra cette semaine déterminer, si une entente hors cour intervenue entre deux détaillants d'essence et les instigateurs d'un recours collectif contre le fameux «cartel de l'essence» de l'Estrie, entente selon laquelle les poursuites contre eux seront abandonnées en échange de leur collaboration contre tous les autres détaillants et pétrolières, est valide.**

**David Santerre**

santerred@ruefrontenac.com

Cela fait déjà un bon moment que Michel Dubreuil et Gisèle Durand, des détaillants indépendants arrêtés et accusés en 2008 au criminel par le Bureau de la concurrence d'avoir été partie d'un cartel qui fixait le prix de l'essence à Victoriaville, Thetford Mines, Sherbrooke et Magog, veulent régler le dossier.

«Ils ne veulent pas faire les frais d'une longue bataille judiciaire», explique George Iny, président de l'Association de la protection automobile (APA), co-requérant dans ce recours collectif qui pourrait frôler les 10 millions de dollars contre plusieurs pétrolières et détaillants des villes précitées.

Avant même que l'exercice du recours collectif institué par l'APA ainsi que les consommateurs, Simon Jacques et Marcel Lafontaine, ne soit autorisé par le juge de la Cour supérieure Dominique Bélanger en novembre dernier, les deux détaillants repentis avaient conclu ladite entente avec les représentants du recours.

Entente qui est ainsi soumise cette se-

maine à l'approbation du juge.

«Chacun des Intimés, Dubreuil et Durand, consentira leur pleine et entière collaboration aux Requérants», stipule cette entente hors cour.

Ainsi, Dubreuil et Durand s'engagent à fournir aux poursuivants toutes les informations et documents qu'ils possèdent en lien avec cette affaire, informer les poursuivants de toutes les ententes intervenues entre eux et les autres membres du cartel, leurs rapports de ventes, de taxes et autres, toute la preuve qui leur fut divulguée lors des procédures criminelles contre eux, et surtout, ils s'engagent à témoigner contre les autres intimés lors du procès.

### Protégés des poursuites

Ce qu'y gagnent Dubreuil et Durand, c'est l'abandon de toute poursuite contre eux.

«Ils (les requérants) renonceront, à toutes fins que de droit, aux conclusions de la Requête Amendée en Recours Collectif, aux conclusions de la Requête introductive d'Instance Amendée ainsi que de l'ensemble des autres procédures qui font partie du présent dossier judiciaire de même qu'à exercer tout recours de quelque nature que ce

soit découlant des faits allégués aux actes de procédures au présent dossier judiciaire et de tous documents ou éléments de preuve communiqués selon la présente entente ou autrement obtenue à l'encontre des Intimés Dubreuil et Durand seulement, le tout sans frais», lit-on dans le projet d'entente hors cour.

On demande également que la cour ordonne aux autres membres du cartel toujours visés par le recours de ne pas poursuivre Dubreuil et Durand.

Il va de soi que plusieurs des membres du cartel toujours visés par le recours contesteront d'ici vendredi la validité de cette entente.

### Des montants salés réclamés

Le recours collectif, dont le nombre de participants est estimé à environ 10 000, et que peuvent toujours joindre les automobilistes, sociétés, associations et entreprises de moins de 50 employés qui ont acheté de l'essence à au moins une reprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et le 30 juin 2006, réclame aux entreprises visées 7 500 000 \$ à être distribués entre les parties, plus 1 500 \$ en guise de dommages à tous les participants, et 250 000 \$ à l'APA.

Depuis 2008, 38 personnes et 14 entreprises ont été accusés d'avoir été membre de ce cartel. Plusieurs ont déjà plaidé coupable, et l'amende la plus salée est allée à Ultramar pour ses activités à Thetford Mines et Victoriaville, avec 1 850 000 \$.

## EN MANCHETTES

**Affaires | Yvon Laprade**

### Renouvellement du contrat d'entretien des CF-18 pour L-3 MAS

Le premier ministre Stephen Harper s'est invité à Mirabel, dans les locaux de L-3 MAS, pour «célébrer» avec les 1000 employés le renouvellement du contrat d'entretien des vieux avions de chasse CF-18. Le contrat de 468M\$ assure le maintien de 500 emplois sur une période de 10 ans.

SUITE PAGE 4

**Spectacles | Maxime Demers**

### Tête de Turc —Thriller percutant

Pour *Tête de Turc*, son premier long métrage derrière la caméra, l'acteur Pascal Elbé s'est attaqué à un sujet très sensible en France, les émeutes dans les banlieues en France qui ont atteint leur paroxysme durant l'automne 2005.

SUITE PAGE 5

**Sports | Mario Brisebois**

### La saison de Wozniak est terminée

Ne cherchez plus le nom d'Aleksandra Wozniak dans les résultats au tennis international en septembre, ni en octobre. Ou plus tard en 2010.

SUITE PAGE 6

**Sports | Bernard Cyr**

### LCF – Chip Cox, joueur défensif du mois

Si vous avez du mal à suivre le ballon quand ce sont les adversaires des Alouettes qui en ont la possession, fixez votre attention sur le numéro 11, le secondneur Chip Cox, et vous ne serez inmanquablement jamais loin de l'action

SUITE PAGE 7



Près de 10 ans après l'abandon du cours d'éducation sexuelle dans les écoles du Québec, des groupes de femmes, inquiètes de l'augmentation des infections transmises sexuellement, réclament son retour dans les classes dès le primaire.



Une poignée d'organismes et personnalités, comme le Dr Réjean Thomas, fondateur de la clinique l'Actuel, et la Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ) revendiquent la réinstauration par le gouvernement d'un programme «spécifique d'éducation à la sexualité dans une perspective de rapports égalitaires, non sexistes et non hétérosexistes».

Pour appuyer leur démarche, les intervenants réunis en conférence de presse mercredi matin ont notamment cité des données récentes du ministère de la Santé et des Services Sociaux qui révèlent qu'en 2008, le nombre de cas de

gonorrhées a été cinq fois plus important qu'en 2004 chez les femmes, particulièrement chez les 15-24 ans.

«C'est une question d'urgence», plaide Alexa Conradi, présidente de la Fédération des femmes du Québec et porte-parole de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes.

Selon elle, le retour d'un cours d'éducation sexuelle est plus pertinent que jamais avec l'accès facile à la pornographie dans internet. «La sexualité qui y est présentée est stéréotypée et problématique», dit-elle, ajoutant

qu'il faut «donner de bons outils aux jeunes».

### Retour l'an prochain?

Le groupe d'intervenants souhaite que le gouvernement profite de l'année scolaire qui s'amorce pour élaborer un cours qui pourrait être intégré au curriculum dès l'année prochaine. Selon les intervenants qui ont exigé son retour mardi matin, la formation devrait être enseignée dès le primaire.

«Il y a des parents qui vont trouver que ça peut sembler tôt, mais dès l'âge de 11 ans, les jeunes ont accès à de la pornographie. Il vaut mieux combler le vide», pense Mme Conradi.

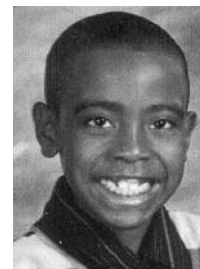
## Le jeune Devon retrouvé aux États-Unis

Les policiers ont finalement retrouvé le jeune Devon Saint-Germain, âgé de 8 ans, mercredi matin dans l'État du Massachusetts en compagnie de sa mère, qui pourrait être accusée d'enlèvement.

Charles Poulin

poulinc@ruefrontenac.com

La mère du jeune garçon l'avait cueilli à son école primaire du quartier Sainte-Rose de Laval, mardi matin, et lui a ensuite fait traverser la frontière américaine.



**Le jeune Devon retrouvé aux États-Unis**

Lorsque le jeune Devon ne s'est pas présenté à la maison, son père, qui a la garde légale de son fils, a contacté la police de Laval.

Devon a été localisé dans la municipalité de Randolph, au sud de Boston. Le garçon a été remis aux services sociaux de l'endroit, alors que sa mère a été arrêtée sans résistance. Devon Saint-Germain devrait être de retour chez lui à Laval sous peu.

Le ministère de la Justice du Canada travaille actuellement à l'extradition de la mère de l'enfant avec les autorités américaines. Elle pourrait faire face à une accusation d'enlèvement en contravention avec une ordonnance de garde.

Les policiers de Laval, de la Sûreté du Québec, de la Gendarmerie royale canadienne et les gens d'Enfant retour ont tous collaboré à l'enquête.

À lire sur RueFrontenac.com chaque fin de semaine  
les chroniques DÉTENTE

La Bande des vins

Les BELLES ANCESTRALES

JEUX VIDÉO

CARNETS DE VOYAGES

LE BLUES

POSTE D'ÉCOUTE

DU WEEK-END

## BOISBRIAND

# La communauté hassidique devra payer sa taxe d'eau

**La Cour d'appel a tranché: comme les autres citoyens, la communauté juive hassidique de Boisbriand devra régler la facture de taxe d'eau de plusieurs édifices, qui lui appartient, et qui s'établit à près d'un million de dollars depuis cinq ans.**



La décision vient confirmer un jugement de la chambre civile de la Cour du Québec sur une requête en irrecevabilité rendue le 23 mars dernier.

La Ville de Boisbriand avait alors obtenu gain de cause contre cette communauté religieuse en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, à savoir que la communauté avait le droit de contester le montant de ses factures, mais qu'elle devait d'abord les acquitter.

La genèse de cette affaire remonte à 1990.

La Ville de Boisbriand avait alors signé une entente avec les représentants de six organismes hassidiques, prévoyant la distribution d'eau dans l'aqueduc privé qui dessert le territoire de cette communauté juive de 3000 âmes. Le Ville de Boisbriand s'engageait à fournir l'eau courante à l'ensemble des immeubles de la communauté.

## Compteurs d'eau

Elle devait également installer et maintenir un compteur d'eau sur la conduite principale mesurant la consommation, transmettre une facture annuelle aux propriétaires des immeubles et une mensuelle

aux responsables de la communauté.

De leur côté, les six organismes signataires s'étaient engagés à installer et maintenir des compteurs d'eau individuels sur chaque nouvelle construction résidentielle et à régler les factures pour les services d'eau courante et d'assainissement des eaux.

Il semble que cette entente n'ait posé aucun problème jusqu'en juin 2005, car toutes les factures ont été payées rubis sur l'ongle par la communauté juive jusqu'à cette date.

La Ville a laissé passer plus d'une année avant de hausser le ton, mais elle a finalement perdu patience en novembre 2006. Elle avait alors envoyé une mise en demeure à la Communauté Oir Hachaim pour que celle-ci lui paie les sommes dues. En mai 2007, elle récidivait en envoyant une seconde demande de paiement.

En octobre 2007, la Corporation d'habitation lumière de la Ville de Boisbriand, la Corporation lumière de la vie inc. et la Coopérative d'habitation centre de la foi éternelle ont finalement envoyé une lettre à la Ville de Boisbriand.

Dans sa missive, les organismes avisaient la municipalité qu'ils avaient l'intention de mettre fin à l'entente pour les services d'eau le 31 décembre suivant.

## Recours aux tribunaux

C'est à la suite de cette lettre que la Ville a intenté un recours en justice. Il est à noter que malgré le litige et la cessation des paiements, la communauté hassidique a continué à avoir accès aux services d'eau potable.

Pour éviter de payer la facture, la communauté juive a invoqué di-

verses raisons. Elle a notamment fait valoir qu'une partie du débit d'eau facturé servait à des services publics, comme le nettoyage des rues et les incendies, que les conduites n'avaient pas été vérifiées et, en conséquence, que de l'eau pourrait fuir du réseau.

Mais le noeud de leur contestation est que la communauté considère que des compteurs d'eau devraient être installés sur chaque édifice, pour que chaque propriétaire de bâtiment puisse être facturé individuellement.

En mars dernier, la juge Diane Girard avait indiqué dans son jugement que, malgré ce litige, la communauté hassidique n'avait jamais demandé à ce que la fourniture d'eau cesse et, de ce fait, elle ne considérait pas que la question des compteurs d'eau avait entraîné un bris de contrat.

«La continuation du service, sans opposition, constitue une reconduction tacite de l'entente tout au moins de mois en mois», avait-elle souligné.

«La Ville a accueilli avec satisfaction ce jugement. Mon opinion est que la Cour dit clairement qu'un compte de taxe est non-négociable. Quand on reçoit notre compte, on peut le contester, mais on doit d'abord acquitter sa facture. C'est clair pour tout le monde», a précisé à Rue Frontenac le conseiller municipal Patrick Thifault.

Le conseiller ajoute que la communauté a «techniquement» le droit d'interjeter l'appel en Cour supérieure, mais qu'elle devrait obtenir une permission spéciale pour le faire. Il a été impossible de rejoindre un responsable de la communauté hassidique de Boisbriand ou leur procureur pour savoir s'ils allaient utiliser cette voie légale.

# EN DIRECT

sur

votre iPhone

ou votre

iPod Touch

TÉLÉCHARGEZ notre application



<http://ruefrontenac.os.ca/>



## Contrat d'entretien des CF-18



# Visite surprise de HARPER



# chez L-3 MAS à Mirabel

PHOTO D'ARCHIVES

Le premier ministre Stephen Harper s'est invité à Mirabel, dans les locaux de L-3 MAS, pour «célébrer» avec les 1000 employés le renouvellement du contrat d'entretien des vieux avions de chasse CF-18. Le contrat de 468M\$ assure le maintien de 500 emplois sur une période de 10 ans.



«La visite du premier ministre (Harper) constitue une marque de confiance envers notre société. Nous avons été surpris de le voir débarquer chez nous pour l'annonce de ce contrat», a confié à RueFrontenac.com le président de L-3 MAS, Sylvain Bédard.

L-3 MAS, une division de L-3 Communications Integrated Sys-

tems basée à New York, assurera la maintenance de la flotte des appareils jusqu'à la fin de leur vie utile, en 2020. Les avions de chasse volent depuis près de 30 ans.

«La remise à niveau complète d'un CF-18 se fait en trois phases et peut prendre jusqu'à 150 jours. Dans certains cas, cela peut aller jusqu'à 14 mois. Nous pouvons parfois séparer l'avion en trois morceaux. Nous allons jusqu'aux vertèbres mêmes de l'appareil», explique Sylvain Bédard.

### ... et les CF-35

Le président de L-3 MAS ne cache pas que l'avenir de son entreprise passera par l'entretien des CF-35 Joint Strike Fighter, la prochaine génération de chasseurs canadiens.

Le gouvernement canadien pourrait payer 16 milliards de dollars pour l'achat de 65 de ces chasseurs du fabricant Lockheed-Martin. L-3



MAS veut obtenir le contrat de maintenance de ces appareils et l'entreprise plaide qu'elle possède l'expertise pour faire le travail.

Sylvain Bédard en a fait allusion lors de la visite du premier ministre Harper à Mirabel, précisant qu'il s'agit là d'un «incontournable».

«Nous estimons que Stephen Harper peut exiger que l'entretien se fasse au Canada (chez L-3 MAS). Tant que la commande (d'achat) n'est pas passée (au fabricant), c'est le gouvernement qui peut poser ses conditions. Nous avons besoin de ce contrat à venir pour maintenir les emplois dans le futur», insiste le président.

Il ajoute toutefois que ce n'est pas avant 10 ans qu'on commencera à faire la maintenance des chasseurs de la nouvelle génération. «Il faut commencer par acheter les avions»,

observe-t-il.

Il souligne néanmoins que L-3 MAS est «en mesure d'accompagner le gouvernement fédéral dans la définition de la solution de soutien en services de la prochaine génération de chasseurs canadiens, les appareils F-35 Joint Strike Fighter».

«Nous pouvons adapter nos plateformes pour offrir des solutions sur mesure et aider le gouvernement canadien à prolonger la durée de vie de ces futurs appareils de combat, à hausser leurs capacités opérationnelles et à réduire ses coûts de soutien et d'exploitation», a indiqué M. Bédard, dans un communiqué.





Pour *Tête de Turc*, son premier long métrage derrière la caméra, l'acteur Pascal Elbé s'est attaqué à un sujet très sensible en France, les émeutes dans les banlieues en France qui ont atteint leur paroxysme durant l'automne 2005.

**Maxime Demers**

demersm@ruefrontenac.com

Présenté en compétition mondiale au FFM, *Tête de Turc*, un polar «choral» construit à la façon Alejandro Gonzalez Inarritu (*Babel*, *21 Grams*), suit donc les destins croisés d'un adolescent turc entraîné au cœur des révoltes d'une banlieue, de sa mère qui mène un combat quoti-

dien pour protéger ses enfants, d'un médecin urgentiste victime d'un attentat et de son frère flic en quête de vengeance.

En voyant une voiture munie d'une sirène bleue débarquer dans leur quartier, Bora (Samir Makhoulouf), jeune Turc de 14 ans, et ses amis se mettent à lui lancer des pierres croyant avoir affaire à des policiers.

Enflammé, Bora décide sur un coup de tête de lancer un cocktail Molotov sur la voiture, geste qu'il regrette sur le champ.

Voyant que le passager est inconscient au moment où la voiture prend en feu, il retourne sur les lieux du crime pour sortir sa victime du pétrin, la laisse sur le trottoir et prend aussitôt la fuite.

Les médias s'emparent aussitôt de l'affaire. L'homme dans la voiture n'était pas un flic mais plutôt un médecin urgentiste (Pascal Elbé).

Il repose depuis dans le coma. La police et les médias cherchent le

héros qui lui a sauvé la vie, ne se doutant pas que ce mystérieux sauveur est également à l'origine du crime. Pendant ce temps, le frère du médecin, un flic (Roschdy Zem), s'est mis en tête de venger son frère en trouvant le coupable.

## Réalisé

Le film frappe fort dès le départ en nous plongeant violemment au cœur du chaos régnant dans cette banlieue parisienne.

Pascal Elbé (acteur vu notamment dans *3 amis* et *L'emmerdeur*) a opté pour un traitement dur et réaliste, sans trop de fioriture. Bien servi par d'excellents comédiens (surprenant Samir Makhoulouf, déchirant Roschdy Zem, touchante Ronit Elkabetz), il a aussi trouvé le bon ton, entre thriller et drame familial, sans tomber dans le misérabilisme.

Au-delà du problème des banlieues, *Tête de Turc* parle de culpabilité, d'honneur, de vengeance et de trahison.

En revanche, plus le récit progresse, plus Elbé s'embourbe dans un scénario complexe alourdi par plusieurs histoires parallèles.

Certains enjeux du problème des banlieues sont, de plus, trop soulignés à gros traits vers la fin. Mais n'en demeure pas moins un bon thriller bien mené et souvent percutant.

*Tête de Turc* est présenté de nouveau mercredi à 17h10 au FFM et prendra l'affiche au Québec le 10 septembre.

## PLEINE LUNE SUR ONTARIO

# Tant pis pour les automobilistes !

**Autant elles font rager les adeptes du tout à l'auto qui voient soudain leur itinéraire modifié, autant les foires commerciales font le bonheur des commerçants et résidents du cru qui peuvent, l'espace de quelques jours, prendre possession de la rue. Et quand la foire en question est la Pleine Lune sur Ontario, ce sont tous les amateurs de musique et de culture qui ont de quoi se réjouir.**

Du 1<sup>er</sup> au 5 septembre, la rue Ontario est interdite à la circulation (entre les rues Darling et Pie-IX) et devient le cadre d'une grande fête de quartier. L'espace de quelques jours, elle est le cœur d'un quartier,

qui vibrera aux rythmes bigarrés qu'on pourra y entendre.

Car Pleine Lune sur Ontario, c'est bien sûr une foire commerciale, mais c'est aussi de la musique. Beaucoup de musique. Vous pouvez

consulter la programmation complète ici. Deux concerts s'annoncent comme des incontournables.

### Donzelle et Colectivo

Commençons par l'énigmatique Donzelle, qui peut tour à tour nous séduire, nous faire peur et nous faire rigoler. Cette jeune artiste s'avère toutefois toujours intrigante. À découvrir au Café Atomic vendredi, à 20 h.

Ensuite, place à la fête, la grande, la chaude, celle qui bouge et qui

groove. Place à la fiesta signée Colectivo! Shantal et sa bande de bandits feront fondre le pavé de la place Simon-Valois samedi, à 15 h 30.

Pleine Lune sur Ontario, c'est aussi du théâtre avec la présence dimanche du Théâtre à perte de vue, qui présente *Eaux troubles*.

De quoi plaire aux petits comme aux grands, donc. Il n'y a que les automobilistes qui rongeront leur frein...

[RueFrontenac.com](http://RueFrontenac.com)

Ne cherchez plus le nom d'Aleksandra Wozniak dans les résultats au tennis international en septembre, ni en octobre. Ou plus tard en 2010.



Son année est terminée sur la scène internationale. Classée 54e au monde, la Blainvilloise âgée de 22 ans accroche sa raquette pour le reste du calendrier. Elle doit s'arrêter longtemps pour soigner sa tendinite à l'avant-bras droit qui perdure.

Wozniak avait annoncé, mardi, son forfait du Challenge Bell de Québec dans dix jours, en téléphonant au directeur Jack Hérisset.

De retour à Montréal depuis mercredi midi, elle a pris le reste de la journée pour s'entretenir avec ses commanditaires pour leur expliquer la situation.

#### Arrêter pour mieux repartir

Un point de presse suivra au stade Uniprix, jeudi matin, mais Aleksandra a déjà livré ses premiers commentaires au sujet de sa plus longue inactivité.

«Ce n'était évidemment pas ce que j'avais prévu comme fin d'année 2010, mais la santé m'oblige à prendre cette décision», a-t-elle déclaré.

«Après deux arrêts qui n'ont pas suffi pour guérir le mal, le long repos s'impose», a-t-elle précisé.

L'année aura été en-deçà des attentes pour Aleksandra. Elle visait une place au top vingt. Une première blessure à l'épaule et un

changement d'entraîneur ont été deux autres obstacles.

«Disons que ce fut avant tout mon année des défis. Cette pause me permettra de reprendre en janvier plus en confiance», a-t-elle raconté.

Aleksandra Wozniak ne compte pas aller très loin. Du moins pas dans l'immédiat.

«Pour une fois depuis très longtemps, je vais passer l'automne au Québec», a-t-elle mentionné.

## Murray intraitable malgré la canicule

**Lors d'une autre journée marquée par la chaleur accablante à Flushing Meadows, l'Écossais Andy Murray, 4<sup>e</sup> tête de série, a décidé de passer le moins de temps possible sur le court central en vainquant le Slovaque Lukas Lacko 6-3, 6-3 et 6-2.**

Murray n'a mis qu'une heure 51 minutes pour accéder au second tour.

Même si Lacko a réussi à briser son service à une reprise, Murray n'a jamais réellement été embêté. Il affrontera le Jamaïcain Dustin Brown au prochain tour.

#### Des surprises

Il y a aussi eu quelques grosses surprises chez les hommes, à com-

mencer par le Français Michaël Llodra, 35<sup>e</sup> joueur mondial, qui a battu la 7<sup>e</sup> tête de série, le Tchèque Tomas Berdych, en trois manches de 7-6 (3), 6-4 et 6-4.

L'Américain Ryan Harrison a pris de court le Croate Ivan Ljubicic, 15<sup>e</sup> tête de série, en quatre sets de 6-3, 6-7 (4), 6-3 et 6-4.

Sur une lancée dernièrement, l'Américain Sam Querrey (20<sup>e</sup>) a

battu son compatriote Bradley Khan 6-3, 4-6, 7-5 et 6-4.

L'Espagnol Nicolas Almagro, 14<sup>e</sup> tête de série, a peiné contre Potito Starace en l'emportant en quatre manches difficiles.

#### Venus trop forte pour Marino

Chez les femmes, la Canadienne Rebecca Marino, 179<sup>e</sup> joueuse mondiale, a donné une bonne frousse à Venus Williams, 3<sup>e</sup> favorite.

La Canadienne a forcé Williams à disputer un bris d'égalité en première manche. L'Américaine l'a emporté 7-6 (3).

Au deuxième set, Williams a brisé le service de Marino pour finalement l'emporter 6-3.

La Française Virginie Razzano a causé une certaine surprise en défaisant sa compatriote Marion Bartoli, 13<sup>e</sup> tête de série, 6-2 et 6-4.

La Slovaque Daniela Hantuchova (24<sup>e</sup>) a défait l'Américaine Vania King 5-7, 6-3 et 6-4, alors que l'Italienne Francesca Schiavone (6<sup>e</sup>) n'a eu aucune difficulté à écarter sa compatriote Maria Elena Camerin 6-2 et 6-1.

La Russe Elena Dementieva a facilement vaincu l'Autrichienne Sybille Bammer 6-3 et 6-4.

RueFrontenac.com

LCF

# Chip Cox, joueur défensif du mois

**Si vous avez du mal à suivre le ballon quand ce sont les adversaires des Alouettes qui en ont la possession, fixez votre attention sur le numéro 11, le secondeur Chip Cox, et vous ne serez immanquablement jamais loin de l'action.**



Ce n'est pas un hasard si Cox a été choisi mercredi le joueur défensif par excellence de la LCF en août et, après huit matchs, il a déjà une sérieuse option sur le titre de défenseur par excellence des Alouettes en 2010.

«C'est ce qu'on verra à la fin de la saison, a-t-il toutefois répondu quand on lui a demandé s'il croyait connaître sa meilleure saison dans l'uniforme des Alouettes. La saison est loin d'être finie et nous avons un match à disputer vendredi, alors je ne peux m'asseoir sur ce que j'ai accompli.»

En août, Cox a réussi 20 plaqués, un sac du quart, il a intercepté deux passes et en a rabattu deux, en plus de retourner un ballon échappé sur 14 verges pour inscrire un touché.

Avec 40 plaqués jusqu'à présent cette saison, il est le meneur de la défense montréalaise à ce chapitre et se retrouve à égalité au cinquième rang dans la LCF.

## Une transition réussie

Les entraîneurs de l'équipe ont eu un trait de génie au camp d'entraînement de 2009 quand ils ont décidé de muter Cox du poste de demi défensif à celui de secondeur du côté court, un poste hybride qui demande au joueur qui l'occupe d'être aussi efficace contre la course qu'en défense contre la passe.

«Quand le coach Trestman m'a dit au camp d'entraînement (de 2009) qu'il devait me trouver un poste où je pourrais être plus efficace et qui répondrait mieux à mes habiletés,

ça ne m'est pas passé par l'esprit qu'on voulait me muter au poste de secondeur.

«Mais ça m'a fait du bien d'entendre mon entraîneur dire qu'il voulait m'utiliser davantage», a-t-il précisé.

«La principale différence entre jouer secondeur et demi défensif est qu'on est quatre ou cinq verges plus près de la boîte (le front défensif formé par les quatre joueurs de ligne et les trois secondeurs) et qu'on est ainsi au cœur de l'action. Mais je peux encore avoir à couvrir n'importe quel receveur adverse», a ajouté Cox.

Tim Burke et son groupe d'adjoints. Ça prend l'apport de tous ces gens pour qu'un joueur se démarque», a pour sa part déclaré l'entraîneur en chef Marc Trestman au sujet de l'efficacité de Cox.

«Mais il est aussi très motivé et très fier, un athlète d'exception qui a accepté en silence sa transition de demi défensif à secondeur, qui lui permet de jouer un plus grand rôle dans notre défense contre la course», a ajouté l'entraîneur.

Depuis qu'il joue au football, Cox dit avoir toujours réussi à flairer rapidement les jeux de ses adversaires.

«Du high school jusqu'à l'université, on me voyait toujours près du ballon sur les vidéos. Et je crois me rendre encore plus rapidement

En trois matchs, il a porté le ballon à 58 reprises pour des gains de 308 verges, en plus d'inscrire trois touchés. Il a ajouté 78 verges en captant huit passes et marqué aussi un touché par la voie des airs.

Il occupe le premier rang de la ligue au chapitre des gains par la course avec 792 verges et a réussi quatre matchs de plus de 100 verges en gains au sol.

• Du côté des unités spéciales, le titre est allé à Yonus Davis, des Lions de la Colombie-Britannique. En trois rencontres, il a récolté 497 verges sur des retours, pour une moyenne de 165,7 verges par match.

• Kevin Eiben, des Argonauts, a reçu le titre de joueur canadien par excellence. Le secondeur a réussi 23 plaqués en août.



L'efficacité de Chip Cox a été récompensée par la LCF, mercredi.

PHOTO OLIVIER JEAN

## Un athlète d'exception

À la suite de cette transition, Cox a été nommé au sein de l'équipe d'étoiles de la LCF pour la première fois de sa carrière, en 2009, et son efficacité ne se dément pas encore cette saison.

«Il travaille fort, il est entouré de bons coéquipiers et il est bien dirigé par (le coordonnateur défensif)

au ballon maintenant», a-t-il mentionné.

Un commentaire qui confirme qu'il connaît sa meilleure saison dans l'uniforme montréalais.

## En bref

En attaque, le titre de joueur du mois a été attribué au demi Cory Boyd, des Argonauts de Toronto.

• À sa 10<sup>e</sup> saison dans la LCF, toutes avec l'équipe torontoise, Eiben occupe le premier rang de la ligue avec 53 plaqués et il figure au deuxième rang de l'histoire des Argonauts avec 639 plaqués au cours de sa carrière, derrière Mike O'Shea (822).



## Il vit au Vermont

# PIERRE GAUTHIER, fier résident AMÉRICAIN

PHOTO D'ARCHIVES ROGERIO BARBOSA

**C'est un sujet extrêmement délicat parce qu'il touche à la fois la vie privée et la vie professionnelle du directeur général du Canadien, Pierre Gauthier. Tentons donc de nous concentrer sur les aspects qui touchent sa vie professionnelle...**

Vous vous rappelez la conférence de presse du 6 février dernier, quand Bob Gainey avait annoncé qu'il démissionnait et qu'il cédaient les rennes de l'organisation à Pierre Gauthier ?

Le nouveau directeur général du Canadien et sa famille vivaient à l'époque à Philadelphie. Gauthier avait expliqué aux représentants des médias que le fait d'être basé dans la ville de l'amour fraternel (et des Flyers) facilitait son travail et les nombreux déplacements reliés à ses tâches de responsable du recrutement professionnel.

Gauthier avait déclaré que le fait d'accéder au poste de directeur général était « le plus grand des honneurs » et il avait clairement laissé entendre que sa nomination serait suivie d'un déménagement à Montréal. « Ma femme est une championne des déménagements ! », avait-il pris la peine de badiner.

Et bien madame était peut-être finalement championne des déménagements en territoire américain! Les Gauthier n'ont jamais franchi la frontière. Ils ont établi leur nouvelle résidence familiale... au Vermont.

Quand j'ai appris cette nouvelle cet été, je vous avouerai candidement que je n'y ai pas cru.

Parce que c'est sans doute une première dans l'histoire de l'organisation.

Et parce que devenir directeur général du Canadien, c'est exactement la même chose que d'être promu PDG d'une grande entreprise ou d'une grande institution québécoise. Le directeur général du Canadien est un éminent représentant de la communauté montréalaise au même titre que le PDG d'Hydro-Québec Thierry Vandal, le PDG de Bombardier Pierre Beaudoin ou le PDG de la Caisse de dépôt Michael Sabia.

Ces quatre hommes ont entre les mains des joyaux de notre société et ils sont naturellement appelés à exercer un certain leadership dans la communauté. Leurs décisions (à différents niveaux) sont épiées et soupesées par les médias et elles ont des impacts sur la vie de millions (ou millions, selon le cas) de Québécois.

Serait-il normal que Thierry Vandal ou Michael Sabia établisse sa résidence familiale au Vermont ?

### Comment convaincre les joueurs?

Dans le cas de Pierre Gauthier, cette question est encore plus pointue. Parce que dans ses fonctions de directeur général du Canadien, il est appelé à courtoiser des joueurs autonomes et à les convaincre que Montréal sera l'endroit idéal pour acheter une maison, inscrire leurs enfants à l'école, pour magasiner ou fréquenter de bons restos. Une ville où l'on vit bien, quoi.

Rappelez-vous de la pile de documents qu'on avait fait parvenir à Daniel Brière (en utilisant le jet privé de George Gillett) pour lui vanter les charmes de Montréal. Et du tour d'hélicoptère qu'on avait offert à Brendan Shanahan

pour qu'il découvre et tombe sous le charme de Ville-Marie.

Lors de la prochaine opération Grande Séduction du CH, que se passera-t-il si le joueur convoité se tourne vers Pierre Gauthier en lui demandant : « If Montreal is so great, why is your own family living in Vermont ? »

Et ce sera une excellente question. Pourquoi au juste le directeur général du Canadien insiste-t-il pour vivre aux États-Unis ?

Les impôts ? Les études des enfants (même si nous avons quelques-uns des meilleurs collèges et des meilleures universités au monde) ? La langue ? Les soins de santé ?

### Bouche cousue

Pierre Gauthier ne veut pas le dire. « Pierre estime que sa vie personnelle et familiale n'a pas à faire l'objet de discussions sur la place publique. C'est la première fois qu'une telle demande est faite depuis sa nomination, mais c'est une règle qui s'appliquera à tout le monde. Il n'en parlera pas sur la place publique », a expliqué le vice-président communications du Canadien, Donald Beauchamp.

Le porte-parole du CH a expliqué que la famille de Pierre Gauthier est effectivement installée au Vermont, mais que ce dernier a « un pied à terre » à Montréal. « Il est à Montréal la plupart du temps », a-t-il indiqué.

Le trajet entre sa résidence du Vermont et le complexe d'entraînement de Brossard se fait très facilement, en 1h30 environ, a-t-on appris.

S'il s'agit vraiment de raisons familiales, on ne saura donc pas pourquoi

Pierre Gauthier et les siens ne veulent pas habiter de notre côté de la frontière.

S'il s'agit de raisons fiscales, mon comptable préféré me dit que si Pierre Gauthier s'arrange pour ne pas passer plus de 183 jours par année au Canada, il y a des avantages considérables à vivre du côté sud de la frontière.

Mon comptable préféré affirme ce qui suit (et je cite) : « Premièrement le taux d'imposition marginal maximum du Québec est d'environ 48%. Mais en étant résident des USA, un individu n'a pas d'impôt à payer au Canada et/ou au Québec selon ce taux d'imposition de 48%.

« Si l'employeur de cet individu est Canadien, l'impôt est prélevé à la source comme tout le monde. Par contre, en vertu d'une convention fiscale avec les USA, l'impôt payé au Canada est ensuite remboursé aux USA, sauf environ 15%.

« Cela dit, au Vermont le taux d'imposition des individus qui touchent un salaire annuel de 357 701\$ et plus est de 9,5%.

« Il y a donc un méchant avantage à demeurer au Vermont. Si on additionne les 15% d'impôts à payer au Canada avec les 9,5% d'impôt à payer au Vermont, ça donne un taux d'imposition maximal de 24,5% au lieu de 48% ».

On parle d'une économie potentielle de plusieurs centaines de milliers de dollars à chaque année.

Encore là, ça nous ramène aux fonctions de Pierre Gauthier, qui doit négocier des contrats de plusieurs millions avec des joueurs autonomes et qui doit les convaincre de ne pas choisir une autre destination, une ville américaine par exemple, où le taux d'imposition est plus avantageux.

Que se passera-t-il si le joueur et son agent se tournent vers Gauthier pour lui demander « If the canadian taxation system is not a factor, why are you living in Vermont? »

Je vous le demande. Est-il normal ou acceptable que le directeur général du Canadien ne soit pas un fier citoyen de Montréal? Si Pierre Gauthier ne franchit la frontière américaine que pour faire du « camping » en ville, est-il en mesure d'assumer pleinement le leadership au sein de notre plus prestigieuse institution sportive? Est-il en mesure de bien faire son travail?

Geoff Molson, dont la famille est établie à Montréal depuis deux siècles, pourra sans doute nous éclairer là-dessus.